



Compte rendu de la réunion des membres du comité consultatif ÉHDAA qui a eu lieu le mardi 6 novembre 2018, 19 h, aux salles A et B du centre administratif de la Commission scolaire des Bois-Francis, situé au 40, boul. des Bois-Francis Nord, Victoriaville.

Présences :

Boisvert, Stéphanie – parent
Couture, Martin – parent
Dubois, Marie-Josée – La maison du CLDI de l'Érable
Dussault, Marie-Noëlle – parent
Fournier, Karine – parent
Laliberté, Sonia – personnel enseignant
Mercier, Daniel – parent
Noreau, Marilou – parent
Paquet, Geneviève – personnel professionnel
Payeur, Maryse – personnel enseignant
Perreault, Mélanie – CIUSSS MCQ – DI TSA / 8-21 ans
Rancourt, Soraya-Kim – direction adjointe
St-Onge, Annie - parent

Absences :

Lupien, Sylvie – personnel de soutien
Moreau, Marie-Ève – parent

1.0 ACCUEIL, VÉRIFICATION DU QUORUM ET MOT DE LA DIRECTRICE ADJOINTE

Madame Sandra Houle souhaite la bienvenue à tous.

2.0 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par madame Soraya-Kim Rancourt, appuyée par madame Marie-Josée Dubois.

UNANIMEMENT RÉSOLU

ADOPTÉ

3.0 NOMINATIONS :

3.1 Présidente ou président

La nomination de madame Marilou Noreau est proposée par monsieur Daniel Mercier et appuyée par madame Karine Fournier. Madame Marilou Noreau accepte le mandat de la présidence pour l'année 2018-2019.

UNANIMEMENT RÉSOLU

ADOPTÉ

3.2 Secrétaire

La nomination de madame Geneviève Paquet est proposée par monsieur Daniel Mercier et appuyée par monsieur Martin Couture. Madame Geneviève Paquet accepte le mandat du secrétariat pour l'année 2018-2019.

UNANIMEMENT RÉSOLU

ADOPTÉ

4.0 COORDONNÉES DES MEMBRES

Madame Sandra Houle demande aux membres de vérifier si leurs coordonnées sont exactes. De plus, les membres doivent indiquer s'ils préfèrent recevoir la documentation par la poste ou par courriel.

5.0 LECTURE ET ADOPTION DU COMPTE RENDU DU 23 AVRIL 2018

Modifications à apporter :

Point 6.0 : Consultation du plan d'engagement vers la réussite (PEVR)

Indiquer les 6 objectifs qui ont été présentés (p. 3) :

D'ici 2030,

1. Porter à 90 % la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification, et à 85 % la proportion de ces élèves titulaires d'un premier diplôme (DES et DEP).
2. Réduire de moitié les écarts de réussite entre différents groupes d'élèves.
3. Ramener à 10 % la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire, dans le réseau public.
4. Rehausser la compétence en littératie et en numératie des jeunes et adultes.
5. Faciliter la pratique régulière d'activités physiques, de sports et de loisirs pour l'ensemble de la population (60 min./jour)
6. Faire en sorte que tous les bâtiments du parc immobilier soient dans un état satisfaisant.

Point 8.0 : Compte-rendu de la représentante au conseil des commissaires

On devrait lire : Adoption de la répartition des ressources pour 2018-2019 et non Adoption de la répartition des ressources financières pour 2018-2019.

L'adoption du compte rendu, tel que modifié, est proposée par madame Marilou Noreau et appuyée par madame Stéphanie Boisvert.

UNANIMEMENT RÉSOLU

ADOPTÉ

6.0 SUIVI AU COMPTE RENDU DU 23 AVRIL 2018

Aucun suivi

7.0 INFORMATION SUR LES ARTICLES DE LA LOI SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE RELATIFS AU COMITÉ CONSULTATIF EHDAA :

7.1 Éligibilité au comité É.H.D.A.A

Pour siéger sur le CCÉHDAA, on doit être parent d'un élève handicapé, en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (ÉHDAA). Un enfant est considéré ÉHDAA lorsqu'il fait l'objet d'un plan d'intervention actif.

7.2 Désignation par le comité de parents

Les parents qui siègent sur le CCÉHDAA sont désignés par le Comité de parents. Depuis quelques années, il y a plusieurs parents intéressés. Il revient au Comité de parents de décider de la façon de désigner les parents qui siègeront sur le CCÉHDAA.

7.3 Représentante ou représentant et substitut au comité de parents

La Loi sur l'instruction publique prévoit qu'un parent qui siège sur le CCÉHDAA doit représenter le Comité auprès du Comité de parents. Ce parent doit assurer le suivi entre le CCÉHDAA et le Comité de parents.

Monsieur Daniel Mercier propose que monsieur Martin Couture soit le représentant et que madame Stéphanie Boisvert soit la représentante substitut. La proposition est appuyée par madame Marie-Josée Dubois.

8.0 INFORMATION SUR LES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DU COMITÉ

Madame Houle présente le document expliquant les règles de fonctionnement du CCÉHDAA. Il est soulevé qu'à la prochaine rencontre, il serait intéressant de discuter de la durée du mandat pour les parents (1 an ou 2 ans).

9.0 PRÉSENTATION DE LA NOUVELLE CLASSE À LA MYRIADE : CLASSE ARC PAR MADAME SORAYA-KIM RANCOURT, DIRECTRICE ADJOINTE À L'ÉCOLE LA MYRIADE

✓ Présentation du contexte ayant mené à cette ouverture :

- Augmentation des troubles psychopathologiques;
- Défis d'accompagnement de cette clientèle;
- Présence de classes de ce type de structure dans d'autre commission scolaire au Québec;
- Offre de services diversifiés et le souhait de la développer encore plus;
- Développer l'expertise pour mieux accompagner les élèves vivant avec un trouble de santé mentale.

- ✓ Élèves visés :
 - Primaire;
 - 8 à 12 ans;
 - De façon générale, ayant un diagnostic de l'ordre de la psychopathologie ou TGC avec composante affective importante, PI actif en lien avec ce trouble, besoins et limitations auxquels la classe régulière ou le cheminement particulier ne peut répondre. Un partenaire qui accompagne la famille (ex : CIUSS, pédopsychiatrie).
- ✓ 6 à 8 élèves dans la classe avec une enseignante et une TES temps plein ainsi qu'une autre en soutien très fréquent.
- ✓ Modèle ARC a été retenu : Attachement, Régulation des émotions, Compétences.
- ✓ L'objectif est d'offrir un environnement physique adapté qui répond aux besoins d'espace, d'apaisement et de stimulation sensorielle des élèves.
- ✓ Le quotidien est axé sur le PFEQ, le développement affectif et les habiletés sociales.
- ✓ Beaucoup de partenaires sont impliqués dans le projet dont l'équipe de la Myriade, les services éducatifs de la CSBF, 2 fondations et le CIUSSS.

10.0 MESURES FINANCIÈRES ALLOUÉES AUX ÉCOLES

Madame Sandra Houle explique un document qui présente les différentes mesures financières allouées aux écoles pour l'année scolaire 2018-2019.

11.0 ORGANISATION DES SERVICES ÉDUCATIFS ADAPTÉS EHDAA 2018-2019

Madame Sandra Houle présente un portrait des ressources mises en place en lien avec l'organisation des services éducatifs.

12.0 COMPTE RENDU DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Madame Marilou Noreau fait un compte rendu rapide de la 1^{re} rencontre qui a eu lieu le 4 octobre 2018. Les points essentiels ont été : la présentation, les nominations et le rôle du Comité, le dépôt du budget alloué aux Conseils d'établissement et au Comité de parents, l'adoption des états financiers, le taux de la taxe scolaire et les budgets des écoles.

13.0 COMPTE RENDU DU REPRÉSENTANT AU CONSEIL DES COMMISSAIRES

Madame Marilou Noreau fait un compte rendu rapide des rencontres du Conseil des Commissaires qui ont eu lieu depuis le mois de mars dernier. Les points essentiels sont les suivants : l'affectation des directions, le plan de répartition des ressources, la demande de dérogation au bulletin pour l'anglais intensif, le rapport du protecteur de l'élève, la reconstruction des plans stratégiques et des conventions de partenariat ainsi que le projet de division du territoire.

14.0 SUJETS ET CALENDRIERS DES RENCONTRES 2018-2019

Les dates proposées pour cette année sont le 28 janvier 2019, 25 février 2019 et 23 avril 2019. Les rencontres se tiendront à 18 h 30.

Quelques suggestions de sujets à aborder sont mentionnées : l'attachement, TEVA, transport EHDAA, anxiété et suivi SCP.

En ce qui concerne le lieu de la visite possible pour la dernière rencontre, cela reste à déterminer. Toutefois, il est nommé d'éviter les lieux qui ont été vus lors des trois dernières années (École Entreprise, La Fermentière et les classes spécialisées de La Samare)

15.0 FRAIS DE VOYAGE ET DE GARDIENNAGE

Madame Sandra Houle remet les documents nécessaires afin que les membres puissent réclamer les frais de voyage ou de gardiennage reliés à leur représentation à ce comité.

16.0 AFFAIRES NOUVELLES

16.1 Formation pour personnel du transport scolaire

Madame Karine Fournier se questionne sur la formation offerte aux conducteurs d'autobus et de berlines relativement aux besoins particuliers de nos élèves EHDAA. Madame Sandra Houle explique que de belles avancées ont été réalisées à ce sujet au cours de la dernière année avec l'annexe du transport pour les élèves ayant des besoins particuliers. Madame Martine Tourigny pourra être invitée pour expliquer plus en détails le service du transport pour nos élèves EHDAA.

17.0 LEVÉE DE LA RÉUNION

La levée de la réunion est proposée à 21 h 28 par madame Sonia Laliberté et appuyée par madame Marilou Noreau.

UNANIMEMENT RÉSOLU

ADOPTÉ